Rhône-Alpes, Ardèche
Mirabel
le Pradel

Grille en fer forgé

Références du dossier

Numéro de dossier : IM07001433
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM07001070

Désignation

Dénomination : porte
Précision sur la dénomination : Grille en fer forgé

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2012, ZE, 28

Historique

Il est possible que la chapelle et son mobilier aient été réaménagés au début du 19e siècle, période pendant laquelle le domaine subit plusieurs transformations.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle

Description

La grille en fer forgé, repeinte, est constituée d'un réseau de montants verticaux.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : ferronnerie
Eléments structurels, forme, fonctionnement : matériau d'origine minérale

Matériaux : fer forgé, peint

Mesures : h : 180 cmla : 120 cm

Représentations :
ornement à forme d'objet
coeur

Les montants dessinent au centre une croix pattée dont le pied de la hampe verticale, très longue, est orné d'un cœur. Ce cœur répète celui visible sur l'imposte du portail contigu à la chapelle.

État de conservation

bon état

Grille repeinte.

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit au titre objet, 1974/07/18
Statut de la propriété : propriété d'un établissement public régional

Illustrations

Chapelle : grille fer forgé
Phot. Pascal Lemaître
IVR82_20140700347NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation du mobilier du domaine du Pradel (IM07001432) Mirabel, Le Pradel Ardèche,

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Chapelle : grille fer forgé

IVR82_20140700347NUCA
Auteur de l'illustration : Pascal Lemaître
Date de prise de vue : 2014
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation